

XVI - SAUVONS NOS ROUTES ET MODERNISONS NOTRE SYSTEME DE TRANSPORT

Le réseau routier ivoirien est en train de mourir. Si rien n'est fait dans les 2 à 3 ans qui viennent, il ne s'agira plus de dépenser des dizaines de milliards de FCFA pour le renforcer mais des centaines de milliards de FCFA pour le reconstruire.

Sauvons notre réseau routier :

- nous renforcerons 1 000 km de routes revêtues par an, pour un coût annuel de 150 milliards de FCFA ;
- nous rechargerons plus de 5 000 km de routes en terre par an, pour un coût annuel de 75 milliards de FCFA ;
- nous traiterons les problèmes de coupures sur l'ensemble du réseau permettant d'accéder, en toute saison, à tous les villages du pays, en construisant notamment des petits ouvrages de franchissement, pour un coût total de 10 à 20 milliards de FCFA par an ;
- et nous reprendrons un entretien courant régulier de nos routes et de nos pistes.

Créons de nouvelles infrastructures :

- nous reprendrons progressivement la construction de routes neuves revêtues à raison de 200 puis 250 à 300 km par an. Nous déciderons des programmes sur des bases socio-économiques objectives et non " politiciennes " ;
- nous réaliserons effectivement les travaux du 3^{ème} pont Riviera-Marcory, du 4^{ème} pont Plateau-Yopougon et des rocades qui les accompagnent ;
- nous réaliserons le prolongement de l'autoroute nord jusqu'à la frontière du Burkina Faso et la voie expresse Abidjan-Bassam ;

- nous réaliserons un chemin de fer entre San Pedro et les régions Nord-Ouest du pays qui fera partie d'un vaste projet de mise en valeur de nos ressources minières. Son utilisation pour le transport de voyageurs et de marchandises plus classiques sera bien sûr envisagée ;
- nous construirons la voie ferrée Ouangolodougou-Sikasso (Mali) dans le cadre de l'interconnexion des chemins de fer ouest-africain ;
- nous rénoverons l'ensemble des aéroports de l'intérieur sera nécessaire pour permettre le redémarrage des transports aériens intérieurs interrompus depuis de trop longues années ;
- **nous poursuivrons l'extension et la modernisation des ports d'Abidjan et de San-Pedro ;**
- nous encouragerons le **renouvellement des véhicules de transport public de voyageurs et de marchandises, en accordant des facilités fiscales et en mettant en place des lignes de crédits appropriées ;**
- nous encouragerons, avec l'appui du secteur privé, la construction des gares routières modernes à travers la ville d'Abidjan et les grandes villes de l'intérieur.

Réorganisons le transport urbain

- nous prendrons des mesures pour favoriser le développement des transports par bus de grande capacité et par train ou tramway face à l'asphyxie des grandes voies d'Abidjan. Nous mettrons en place rapidement un service de transport de voyageurs sur la voie ferrée existante entre Anyama et Port-Bouët ;
- nous favoriserons l'essor de nouvelles compagnies privées dans le cadre de concessions de service public permettant d'offrir des tarifs abordables aux usagers ;
- dans le domaine de la sécurité routière, différentes actions d'ordre réglementaire seront menées pour **améliorer la qualification des chauffeurs professionnels** de taxis, de "woros-woros", de "gbakas" et de poids lourds.

Nous consacrerons **3 396 milliards de FCFA** à la modernisation de notre système de transport.

